

CONCOURS de PÊCHE OUVERT à TOUS



Au profit du **Téléthon**

Dimanche 24 novembre 2024



Étang du BRIBOU - LA MOTHE-ACHARD (85)

∞ L'intégralité des sommes perçues sera remise à l'AFM Téléthon ∞

Quelques bonnes raisons de participer :

Une action utile au service de la recherche médicale et des traitements, l'intérêt de découvrir ce parcours et ce cadre. Entretenir la bonne image de la pêche et des pêcheurs, et se faire plaisir en pêchant. En résumé, pour joindre l'utile à l'agréable !

Collecte des fonds, 2 catégories bien distinctes :

Les inscriptions des pêcheurs seront des **RECETTES**, et donc pas déductibles des impôts.

Les **DONS**, sommes versées **en supplément, volontairement et sans contrepartie**, seront les bienvenus, soit en espèces, soit par chèque et dans ce cas ils feront l'objet de l'envoi d'un reçu fiscal.

Horaires : Rendez-vous **9h** Tirage au sort **9h30**
Pêche directe **11h30** Fin de pêche **15h30**
Palmarès et remise des **Recettes** et des **Dons** à l'AFM Téléthon : **17 h**

Pêche : Pêche par équipe tirées au sort (2 pêcheurs par équipe)

Canne au coup limitée à 11,50 m - sans moulinet, ni plombée

Bourriche obligatoire (*non métallique*) pour remise à l'eau des prises en fin d'épreuve

Carte de pêche 2024 obligatoire

Amorce et esches libres, **sans fouillis**, et en quantité raisonnable

Chariot : très recommandé

Buvette, mais pas de restauration : Prévoir son repas

Organisation : --L'AAPPMA La Gaule du Jaunay
--Le Comité Départemental des Pêches Sportives Eau Douce
--Et tous les pêcheurs de bonne volonté qui se joindront à nous

Esches : Prévoir vos esches

Coordonnées du parking : Accès par la rue de Bribou - LA MOTHE-ACHARD

GPS : Nord 46° 36' 54.45" / Ouest 1° 39' 4.99"

L'entrée du parking se situe à proximité du Centre Aquatique du Pays des Achards

Inscription obligatoire : **Avant le 18 novembre** - Limité à 24 pêcheurs (12 équipes)

Alain REGIS : alain.regis@orange.fr // 06 85 31 23 00 (laissez vos coordonnées !)

Merci d'avance et à bientôt